

LE RESEAU DEMOCRATIQUE
D'ACCOMPAGNEMENT DE LA COP22
REDACOP22

LE REDACOP22 décide sa non-participation à
la 22^{ème} Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies
sur les Changements Climatiques

Le Réseau Démocratique de la COP22 (REDACOP22) a été constitué le 30 mai 2016. Depuis cette date, le Réseau n'a pas épargné d'efforts pour la contribution au débat de la situation de l'environnement.

Le Réseau s'est investi activement pour faire du débat relatif à la question de l'environnement une affaire générale et qui doit intéresser toutes et tous ceux qui subissent des aléas des changements écologiques et climatiques. Pour cette raison, le Réseau a réalisé des activités visant la sensibilisation de la problématique de l'environnement. Ces actions ont été couronnées par la création de 15 sections locales au niveau de certaines villes et localités du pays.

Le REDACOP22 considère aujourd'hui le militantisme environnemental comme un moyen fondamental de l'activisme contre le mode de production capitalisé car ce dernier est le responsable principal de la dégradation systématique que connaît notre planète.

Durant ces visites, le REDACOP22 a focalisé le débat autour de la responsabilité qui incombe au système capitaliste.

Le REDACOP22 a la profonde conviction que la COP22 pourrait être une occasion qui permet à toutes les expressions de mettre en relief leurs opinions tout en respectant les minorités hostiles aux orientations/directives officielles. A cet égard, le Réseau n'a pas hésité de prendre toutes les dispositions lui permettant de participer à la COP22 pour pouvoir prendre contact avec les différentes composantes de la société civile et ce, pour les échanges des points de vue concernant ce qui est à l'origine de la destruction de notre planète et du rôle que nous devrions jouer pour arrêter cette hémorragie. Par ailleurs, le REDACOP22 ne se fait d'illusion quant aux résultats de ce Sommet.

Le Réseau a manifesté sa forte volonté de participer à la COP22 en adressant les lettres à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies et au Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc, lettres à travers lesquelles, le Réseau a exprimé son mécontentement des manœuvres relatives à l'écartement du Réseau de la part de Monsieur Driss Yazami, le responsable du

pôle de la Société Civile. Aussi, des notifications ont été transmises à l'AMDH et à l'INDH.

Le Réseau a attendu jusqu'au 2 novembre 2016 une révision de la position du responsable de la société civile en faveur de REDACOP22, sachant que la date du jeudi 3 novembre 2016 était réservée à la présentation à la presse d'une déclaration concernant la nature de sa participation à la COP22. Malheureusement, aucune réponse n'a été reçue.

Compte tenu de ce qui précède, et face à l'exclusion abusive du Réseau à cause de ses positions et son non alignement aux thèses officielles concernant la destruction de la planète et qui en est responsable.

Le REDACOP22 annonce à l'opinion publique nationale et internationale, sa décision de boycotter tous les travaux de la COP22 et se réserve le droit d'organiser une table ronde internationale le 6 novembre 2016 à Marrakech, de participer à la Marche le 13 novembre 2016 et d'exprimer sa disposition à prendre part à toute activité contestataire qui sera organisée à Marrakech à côté des acteurs de la société civile nationale et internationale concernée.